



Communiqué de la Commission Régionale des Coupes

Mesures d'accompagnement à l'organisation du 6^{ème} tour de la Coupe de France

Lyon, le 22/01/2021

La Commission Régionale des Coupes a bien pris note et se réjouit que le Comité Exécutif de la FFF ait autorisé, dès le 6^{ème} tour de la Coupe de France, 5 changements au cours de la rencontre.

Attention : le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match reste à 16 joueurs. Parmi les 5 remplaçants figurera obligatoirement un gardien de but ce qui signifie qu'il ne peut y avoir que 4 remplacements parmi les joueurs de champ. Ces 4 ou 5 changements sont à effectuer en 3 arrêts de jeu maximum. La mi-temps ne compte pas parmi ces arrêts de jeu ce qui signifie que des changements peuvent être opérés également pendant cette pause.

Rappel : il n'y a pas de prolongation en Coupe de France, il sera procédé à une séance de tirs au but en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire.

>Médecin

Un médecin est obligatoirement présent (2h avant la rencontre) et proposé par le club recevant. En cas de difficulté pour un club recevant de trouver un médecin disponible, prière de contacter par mail le service compétitions de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr qui saisira la Commission Régionale Médicale laquelle sollicitera l'un de ses membres.

C'est ce médecin qui sera chargé de recueillir les attestations de tests négatifs des différents acteurs de la rencontre.

>Officiels (arbitres et délégués)

- 1) Seul un test PCR négatif effectué à J-3 ou J-2 à présenter le jour du match au médecin de la rencontre est nécessaire : pas besoin de test antigénique effectué au maximum à H-24 du match.
- 2) La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football prendra à sa charge la totalité des frais des arbitres et délégués désignés pour la rencontre.

>Joueurs et staff (ayant accès aux vestiaires)

Des tests PCR négatifs effectués à J-3 ou J-2 avant la rencontre **et** des tests antigéniques négatifs effectués au maximum à H-24 du match seront exigés.

>Couvre-feu

Le Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football a écrit ce jour aux 12 Préfets de la Région pour leur demander de déroger à l'horaire de 18h pour faciliter la programmation des entraînements des équipes concernées par ce 6^{ème} tour de la Coupe de France.

>Webinaire

Une réunion d'information avec tous les clubs concernés, la Ligue et la FFF sera réalisée en visioconférence (lien communiqué ultérieurement) **ce lundi 25 janvier 2021 à 16h30** (en cas d'indisponibilité, veuillez contacter le service compétitions : competitions@laurafoot.fff.fr).

Pour information, la Coupe de France féminine n'est pas concernée par cette reprise mais la Fédération a prévu de négocier un accord en fonction des retours d'expérience après les 2 tours à venir de la Coupe de France masculine.

Toutes les précisions seront apportées à l'occasion du prochain webinaire.

En attendant, vous pouvez retrouver l'ensemble des documents (protocole sanitaire, note sur le huis-clos,...) sur notre site internet en suivant ce lien :

<https://laurafoot.fff.fr/simple/les-nouvelles-precisions-sur-la-reprise/>

La Commission Régionale des Coupes,

